

**Décret n°2014/004 du 10 janvier 2014  
portant nomination de responsables au  
ministère de la Jeunesse et de  
l'Education Civique.**

**Le Président de la République, décrète:**

**Article 1<sup>er</sup>** - Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique:

**I - Inspection générale des services**

Inspecteur général des services: M. Selema Akedjol, conseiller principal de Jeunesse et d'animation, précédemment inspecteur général des programmes et méthodes d'enseignement et de formation, en remplacement de M. Tang Essomba Augustin Claude, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**II - Inspection générale des programmes et méthodes d'enseignement et de formation**

Inspecteur général: M. Nchare Mama, conseiller principal de Jeunesse et d'animation, précédemment conseiller technique n° I, en remplacement de M. Selema Akedjol, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2.** - Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3.** - Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal officiel en français et en anglais.

**Yaoundé, le 10 janvier 2014  
Le Président de la République,  
(é) Paul BIYA**

